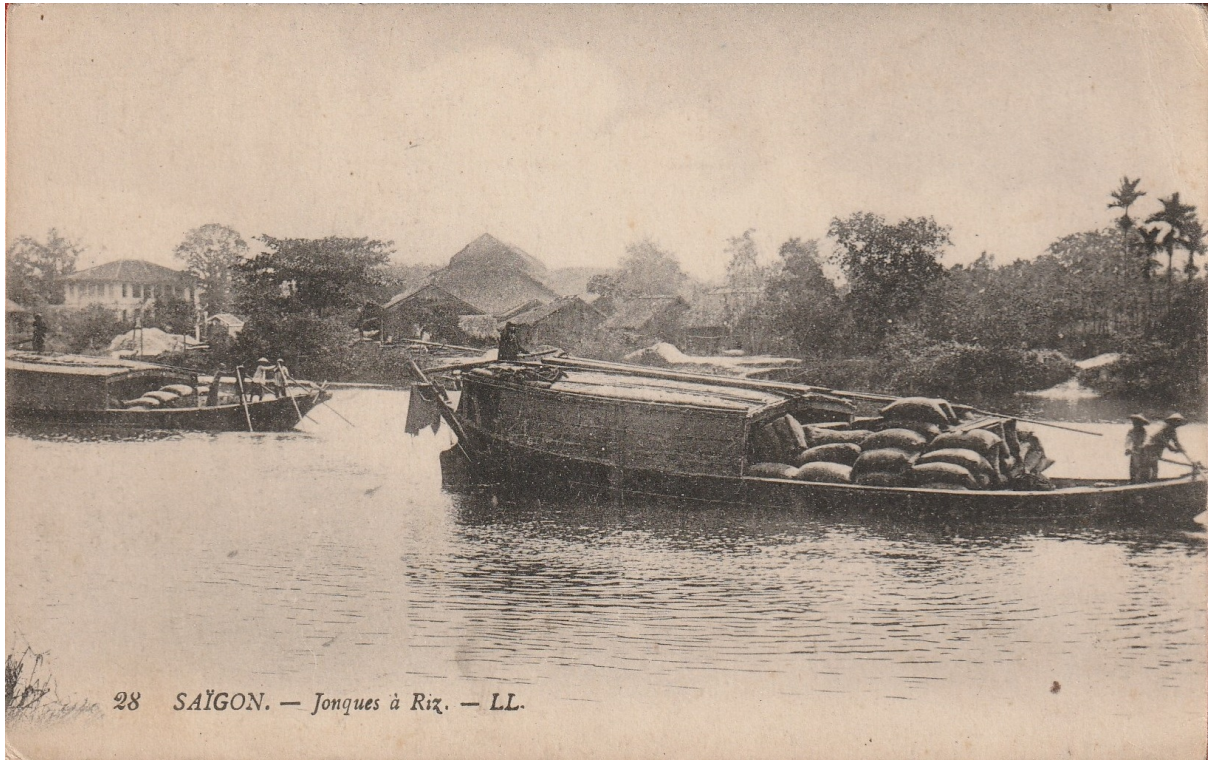


LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU RIZ EN COCHINCHINE (1868-1920) par Vàn-Thê-Hô



28 SAIGON. — Jonques à Riz. — LL.

Coll. Olivier Galand
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf
SAIGON. — Jonques à riz. Impr. Lévy fils et Cie, Paris

Les causes d'insuccès
de nos entreprises commerciales et industrielles
par E.A. [= *Écho annamite*]
(*L'Écho annamite*, 10 juillet 1920)

[...] Il faut rendre hommage à l'ingéniosité de nos *calious* [Chinois], leurs combinaisons tiennent du génie. On peut s'en rendre compte en examinant leurs procédés commerciaux. Par exemple, dans le commerce du paddy, les acheteurs de notre céréale sont les grands usiniers et les magasiniers appelés *Tàu khâu*. Ces derniers, en général, n'ont pas de capitaux suffisants pour leur commerce, et pour s'en procurer, ils se font entrepositaires des marchandises achetées en gros dans les grandes maisons de la place : cotonnades entre autres. Ils les revendent en demi-gros et en détail, souventes fois à perte, pour se procurer l'argent dont ils ont besoin pour faire le commerce du paddy. Comme celui-ci leur rapporte d'énormes bénéfices, il s'ensuit que

les pertes éprouvées dans la vente des cotonnades sont largement compensées par leur gain sur le négoce du paddy. [...]



Coll. Olivier Galand

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf
CHOLON. — L'arrivage des riz à l'usine (A.T. Impr. réunies Nancy)



Coll. Olivier Galand
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf
CHOLON. — Arroyo Chinois et quai des Jonques.
(Édition photo Nadal Saïgon. Gravure Braun & Cie, Dornach (France))



Coll. Olivier Galand
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf
CHOLON. — Déchargement d'une jonque
(Édition photo Nadal Saïgon. Gravure Braun & Cie, Dornach (France))

Le commerce et l'industrie du riz
EN COCHINCHINE
par VÀN-THÊ-HÔ
(*L'Écho annamite*, 28 décembre 1920)

I

Les grosses faillites, compliquées dans certains cas de banqueroutes frauduleuses, survenues ces derniers temps à Cholon, ont appelé l'attention sur le caractère aventureux des procédés mis en pratique par les riziers et les commerçants de paddy chinois. Nous allons examiner le mécanisme du commerce et de l'industrie du riz en Cochinchine pour essayer de tirer de cette étude quelques enseignements utiles en vue de la crise qui s'annonce.

Convenons tout d'abord que ni l'un ni l'autre n'ont été créés par les indigènes. Autrefois, le riz, décortiqué dans des mortiers ou au moyen de décortiqueries à bras, ne servait qu'à la consommation locale. C'est en 1869 que la Cochinchine vit s'élever sur son sol la première rizerie à vapeur construite sur le modèle des établissements similaires de la Birmanie et du Siam, par un groupe franco-anglais. Un an après, un Français, M. Cahuzac, installait à Saïgon une seconde usine. A cette époque, rien ne faisait prévoir cependant le développement qu'a pris plus tard l'industrie de la transformation du riz.

L'exportation atteignait à peine, en 1868, 130.000 tonnes (paddy et riz). A partir de 1870, elle dépassa 200.000 tonnes pour s'élever en 1876 à près de 350.000.

L'année suivante, des Chinois, se lançant à leur tour dans une voie qui devait les conduire rapidement à la fortune, fondèrent une troisième rizerie, à laquelle ils ajoutèrent trois ans après une quatrième. Les quatre usines existantes pouvaient décortiquer ensemble 200 tonnes de paddy par jour.

Parallèlement à l'industrie du riz, l'exportation de cette céréale prenait un vigoureux essor. De 525.000 tonnes en 1880, elle passa, en suivant une courbe ascendante constante, à 1.069.000 t. en 1907 ; 803.092 t. en 1908 ; 726.746 en 1909 ; 905.343 en 1910. Si bien que pour satisfaire aux commandes, il fallut créer d'autres usines. En 1911, dix usines étaient en pleine activité à Cholon, dont huit appartenaient exclusivement à des Chinois. Les deux autres, les rizeries Union et Orient, avaient été fondées à l'aide de capitaux français ou européens.

[Manœuvre de Speidel]

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Speidel_&_Cie.pdf

C'est alors que les Allemands s'introduisirent dans la place avec la fameuse firme Speidel. Ils manœuvrèrent si bien qu'au bout de peu de temps, les deux seules usines françaises qui subsistaient encore tombèrent entre leurs mains. Avec la ténacité particulière à la race germanique, ils allaient réaliser de plus vastes desseins encore lorsque la guerre vint déjouer leurs calculs.

Les deux rizeries acquises par la maison Speidel furent mises sous séquestre avec tous les biens allemands dans la colonie. Mises en vente en 1915, elles devinrent la propriété des Chinois. La situation était dangereuse : les Célestes se trouvaient être les maîtres de l'industrie locale de l'usinage du riz.

[L'initiative des Rizeries d'Extrême-Orient]

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Rizeries_Extra-Orient.pdf

Heureusement, quelque temps après, la Société des rizeries d'Extrême-Orient, constituée [en juillet 1918] sur l'initiative de MM. Rauzy et Ville, administrateurs de la Société Commerciale française de l'Indochine, acheta l'usine Orient. Battant en brèche

le monopole de fait exercé par les Chinois, ce même groupement parvint, en 1917 et 1918, à placer sous son contrôle les rizeries Ban-teck-Guan, Tong-Wo et Ban-Hong-Guan, en acquérant la majeure partie des actions de ces trois établissements.

Cette société a porté successivement son capital, qui était primitivement de 1.500.000 fr., à 4.000.000 de francs, à 12.500.000 francs et à 25.000.000 francs. Elle se propose, paraît-il, de doubler sous peu son fonds social, qui s'élèverait ainsi à 50.000.000 de francs.

Cette nouvelle augmentation de capital serait destinée à mieux asseoir la situation de la société, en même temps qu'à poursuivre la réalisation d'un programme de vaste envergure.

[Les Rizeries du Pacifique]

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Rizeries-Pacifique-Saigon.pdf

De son côté, la Société maritime et commerciale du Pacifique [Banque industrielle de Chine] a créé récemment la Société des rizeries du Pacifique* au capital de 1.000.000 de piastres, qui a pour premier objectif l'édification. et l'exploitation d'une usine. Celle-ci, dont la construction est déjà commencée, serait en mesure de fonctionner en février 1921 [En octobre 1923, on attendait encore son démarrage dans quelques mois].

La maison Denis frères semble vouloir entrer également en lice. On ne sait si, devant la perspective d'une crise probable du riz, elle persistera dans son projet, qui serait d'ailleurs à longue échéance, puisque seul l'emplacement de la future usine a été acquis et que l'outillage n'est pas encore commandé.

D'autre part, un colon sympathiquement connu dans les milieux européen et indigène, M. Gressier*, a fait une très heureuse tentative de décentralisation industrielle en créant à Soctrang une rizerie qui est actuellement en pleine prospérité.

Mentionnons enfin la rizerie de M. Nguyễn-thanh-Liêm à Mytho ainsi que les petites décortiqueries montées un peu partout dans l'intérieur par des Annamites.

On prête à un de nos plus riches propriétaires terriens [Truong van Bê ?] l'intention d'acquérir l'usine Ngy-Chéong-Seng dont la déconfiture a inauguré la série des faillites de Cholon. L'entreprise est intéressante, encore qu'elle réclame des capitaux qu'un seul homme ne peut guère fournir à lui seul.

Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle, le rendement des usines françaises, plus puissantes et mieux organisées que les chinoises, atteint près de la moitié de la production totale journalière : 2.350 t. sur 4.950 t.

Ce résultat fait grandement honneur à l'intelligence et à l'énergie des hommes qui l'ont obtenu au prix d'efforts soutenus.

Tout en appelant de tous nos vœux le succès de l'initiative du propriétaire acheteur éventuel de la rizerie Ngy Chéong Seng, qui désire entraîner ses compatriotes à sa suite dans le domaine industriel, demeuré jusqu'ici fermé pour eux et par leur propre faute, nous ne pouvons que nous réjouir de s'y voir affirmer de plus en plus la prépondérance des Français, nos alliés et nos protecteurs naturels dans la lutte contre l'emprise Céleste. Nous disons: lutte, dût ce mot sonner désagréablement aux oreilles par trop chatouilleuses des gens qui réservent toutes leurs sympathies aux Chinois.



Coll. Olivier Galand

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf

CHOLON. — Dépôts de paddy sur les quais.

(Édition photo Nadal, Saïgon. Gravure Braun & Cie, Dornach (France))

Le commerce et l'industrie du riz
EN COCHINCHINE
par VÂN-THÊ-HỒ
(*L'Écho annamite*, 30 décembre 1920)

II

On a vu que les capitaux français prennent une part de plus en plus prépondérante dans l'industrie de l'usinage du riz en Cochinchine. Le temps n'est pas loin où ils y acquerront la place qui leur est due dans la colonie.

Par contre, les Chinois demeurent toujours les maîtres absolus de la vaste organisation qu'ils ont su créer de toutes pièces et dont les ramifications s'étendent sur tout le pays, pour amener le paddy du lieu de production aux usines.

Là, les commerçants Célestes font à peu près la pluie et le beau temps parce que c'est là qu'ils n'ont pas — et ils le savent bien ! — de concurrents sérieux. Très souvent, en consentant des prêts à des taux usuraires aux cultivateurs indigènes, ils se sont assurés tout ou partie de la récolte avant même que le riz ne pousse. La moisson faite, des rabatteurs parcourent la campagne pour acheter aux plus bas prix le paddy engrangé. Ils y répandent dans ce but des bruits pessimistes, et l'on sait s'ils y excellent !

Les cultivateurs qui ne sont pas trop pressés par des besoins d'argent apportent leur récolte au chef-lieu pour la vendre également à des commerçants Chinois qui les attendent placidement derrière leur comptoir.

Bien rares sont ceux qui vont jusqu'à Cholon.

C'est que les indigènes ne disposent pas des moyens de transport nécessaires. Les Chinois, au contraire, possèdent une batellerie composée de « ghe chà » jaugant

parfois jusqu'à 1.200 piculs et qui sillonnent en tous sens la Cochinchine pour enlever le paddy qu'ils ont acheté et l'amener soit directement aux magasins des usines, soit aux entrepôts des grosses maisons d'achat.

Celles-ci sont au nombre de 420 environ à Cholon. Leur capital, qui ne dépasse pas 100.000 \$, est en fait considérablement accru par le large crédit que leur ouvrent les banques de la place, sur la caution fallacieuse des compradores chinois, qu'elles patronnent ou auxquels elles graissent généreusement la patte. Le stock de paddy emmagasiné sert, il est vrai, de garantie au prêteur. Mais la récente faillite de l'usine Ngy Chéong Seng montre à quel point cette garantie est précaire dans bien des cas. En réalité, les bailleurs de fonds se reposent sur des garanties plus morales — ne disons pas « fictives » pour n'avoir pas l'air de lancer une épigramme — que réelles. Ah ! nos Célestes s'entendent à tirer profit de leur réputation de probité commerciale !

Ils sont non moins habiles à la faire valoir comme un diamant aux mille facettes. Le prêt consenti, le prêteur devient pour ainsi dire le propriétaire du stock de paddy emmagasiné.

C'est lui qui a la clé du magasin, qu'il clôt hermétiquement en marquant la porte de sortie de son chiffre et fait garder par un gardien vigilant sous les espèces de l'inévitable Bengali.

L'emprunteur dispose de son paddy comme bon lui semble, à condition qu'il mette la banque prêteuse au courant des affaires conclues et que celle-ci effectue elle-même les règlements pour récupérer au fur et à mesure ses avances.

Malgré ce luxe de précautions, c'est, en fin de compte, le comprador — l'éternel indispensable ! — qui est la cheville ouvrière du mécanisme du crédit chinois en banque. Le directeur a une confiance aveugle en son comprador, son bras droit dans ses relations avec les firmes chinoises, lequel accorde du crédit à qui il lui plaît.

Le comprador, qui est Chinois, réserve naturellement ses faveurs aux Chinois, ses congénères ; il s'interpose, à la façon d'un écran, entre les Annamites et les banques et les maisons de commerce européennes pour les empêcher d'arriver à elles. L'année dernière, au plus fort du mouvement de boycottage, un Annamite, voulant approvisionner son magasin nouvellement monté, s'adressa à une grosse maison d'importation de la place pour acheter plusieurs caisses de lait. Il alla trouver le directeur, lequel le renvoya au comprador de la maison. On voit d'ici l'accueil qu'il reçut du Chinois !

Les cinq frères de la famille Trân ¹, de Bacliêu, ne furent pas plus heureux avec les banques. L'histoire remonte fort loin dans le passé ; mais elle vaut la peine d'être rappelée car elle demeure toujours typique. Les cinq frères, tous employés dans l'Administration, avaient donné leur démission pour se livrer au commerce du paddy. La Banque de l'Indochine avait consenti à leur ouvrir un certain crédit. Leurs affaires prospéraient.

Mais les Chinois goûtaient peu cette intrusion des cinq Annamites, assez audacieux pour entrer dans un domaine qu'ils en étaient arrivés à considérer comme leur « chasse gardée ». Ils se coalisèrent, protestèrent véhémentement et mirent la Banque de l'Indochine en demeure de choisir entre eux et les frères Trân. Et l'on vit cette chose formidable, inouïe : la banque privilégiée d'une colonie française capitulant devant la menace d'un groupe de financiers chinois et refusant, malgré l'intervention du gouvernement général, tout crédit à cinq sujets Français d'une honorabilité inattaquable !

Le résultat de ce lâchage fut la faillite de la société Trân. Et les rapaces Chinois achetèrent pour 3.000 piastres tout le matériel de remorquage saisi, qui en avait coûté aux frères Trân plus de 40.000 !

¹ Tran-Thranh, Tran-Ly, Than-Nhieu, etc.

En 1913, la Banque de l'Indochine, effrayée malgré tout du caractère aventureux de ses opérations avec les grosses firmes de Cholon, songea à diminuer ses risques en réduisant l'importance de ses prêts, et exigea le règlement immédiat des comptes.

Elle ne fut pas longue à renoncer à cette prétention, jugée exorbitante, inadmissible par les Chinois. Ne pouvant amener la banque à composition, ils auraient dépêché un des leurs, grand brasseur d'affaires, au Cap Saint-Jacques, où le gouverneur de la Cochinchine se trouvait en villégiature. Leur messenger aurait dépeint la situation sous le jour le plus tragique au chef de la colonie en déclarant que si la Banque de l'Indochine persistait dans sa détermination, les Chinois, plutôt que de se plier à une exigence qui les ruinait, mettraient le feu partout, à Cholon comme dans les provinces : les maisons mères, les succursales, les jonques, les registres, tout serait livré aux flammes, de sorte qu'il ne resterait aucune trace des comptabilités sur lesquelles les administrateurs de la Banque de l'Indochine comptaient pour recouvrer les créances.

Le gouverneur serait rentré à la hâte à Saïgon, et l'affaire se serait arrangée au gré des Chinois. Leur porte-parole aurait gagné du coup dix mille piastres de commission. Gageons qu'il ne les a pas volés !



Coll. Olivier Galand

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf

CHOLON. — Quai de Mytho.

(Édition photo Nadal Saïgon. Gravure Braun & Cie, Dornach (France))



Coll. Olivier Galand

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf

CHOLON. — Quai de Mytho. Dépôt de paddy

(Édition photo Nadal Saïgon. Gravure Braun & Cie, Dornach (France))

COCHINCHINE

La vie économique

(*Les Annales coloniales*, 18 octobre 1923)

Les décortiqueries de paddy de Cholon peuvent travailler environ 11.000 tonnes de paddy par jour. Les rizeries d'Extrême-Orient à elles seules en usinent le tiers : Usine Orient, 650 tonnes ; Rizerie des Jonques, 500 ; Rizerie Tong-Wo, 1.200 ; Rizerie Ban-Hong-Guan, 1.000.

De leur côté, les Distilleries de l'IndoChine [SFDIC] peuvent usiner 640 tonnes, ce qui porte à 3.990 tonnes la production journalière maxima des rizeries françaises. Dans quelques mois, on pourra y ajouter les 600 tonnes des Rizeries du Pacifique*, ce qui donnera 4.590 tonnes.

Les rizeries chinoises produisent :

Ban-Aik-Guan, 500 tonnes ; Guan-Hong-Sen, 400 , Ngy-Chéong-Seng, 550 ; Yhê-Chéong, 1.000 t. ; Quach-Dam (Lo-Gom), 250 ; Ban-Soon-An, 750 ; Nom-Loong, 700 ; Sam-Hinfi, 230 ; Quach-Dam (Chang-Hung), 250.

De plus, diverses petites rizeries chinoises et annamites traitent ensemble dans les 2.500 tonnes, ce qui porte la force de production quotidienne chinoise et annamite à 7.150 tonnes.

Toutes ces rizeries ne travaillent guère en moyenne que 200 jours par an.



Coll. Olivier Galand

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf

CHOLON. — Arroyo Chinois et rizerie

(Édition photo Nadal, Saïgon. Gravure Braun & Cie, Dornach (France))
